**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 8 (1870)

Heft: 9

**Vorwort** 

Autor: [s.n.]

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

# JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

#### PERM IDE L'ABRONNERBENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 4 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Lausanne, le 26 février 1870.

L'approche des élections au Grand Conseil ramène dans notre ville une certaine activité civique qui ne dure malheureusement qu'un temps trop court. Il serait bon que le simple citoyen p'abdiquât pas pendant toute une législature, pour venir réclamer, avec une certaine fièvre, sa qualité de souverain au moment des élections générales. Cette intermittence, ces secousses qui se produisent dans la vie politique de la nation ne sont pas favorables au vrai progrès; la passion se met trop facilement de la partie quand les citoyens concentrent sur un moment donné toute leur activité; on oublie trop facilement les services que tel ou tel député a rendus pendant plusieurs années pour s'abandonner à l'impression du dernier moment, à celle qui résulte des événements les plus rapprochés.

Le mouvement qui se manifeste aujourd'hui à Lausanne présente ce caractère réjouissant, d'une sorte de protestation des électeurs contre l'action plus ou moins occulte des comités d'élection. De tous côtés, on voit surgir le besoin de tenir compte, dans l'élaboration des listes, des volontés des différents électeurs, au lieu d'abandonner ce travail à quelques hommes qui sont trop souvent disposés à n'écouter que leurs préférences personnelles dans les choix qu'ils proposent, qu'ils imposent en réalité, aux hommes de leur bord.

Dans deux réunions différentes que nous appellerons, pour nous servir des termes adoptés, l'une la réunion démocratique, l'autre la réunion libérale, il a été admis que tous les membres présents feraient leurs présentations par la voie du scrutin secret et que les noms qui obtiendraient la majorité dans cette élection préparatoire seraient ceux portés par la liste du parti. On se sent vraiment à l'aise devant une telle manière de procéder, et si l'on veut bien considérer que chez nous les différents partis se distinguent'bien plus par le tempérament des hommes qui les composent que par des vues opposées sur les différentes questions à résoudre, on voit que le système des élections préparatoires est de nature à satisfaire tous les citoyens à qui il répugne de se laisser embrigader; nous verrons certainement les listes, soit disant rivales, se rapprocher par plusieurs noms communs; le panachage, comme on dit à Genève, va faire son apparition, même sur les listes de parti.

Il est un autre fait caractéristique du mouvement actuel: c'est la part importante qu'y prennent les jeunes électeurs. Les grandes assemblées populaires ne sont pas abordables à chacun et beaucoup de jeunes citoyens redoutent de se mettre en évidence aux premiers pas qu'ils font dans la vie politique. Et pourtant, que de séve il y a dans l'âme du jeune homme, que d'aspirations généreuses fermentent dans ces intelligences que l'expérience des luttes politiques, des ficelles électorales n'a pas encore blasées. Aussi voyons-nous avec plaisir nos jeunes concitoyens prendre au sérieux leurs prérogatives de membres d'un peuple souverain et chercher dans des réunions familières à étudier les questions nombreuses qui se présentent de nos jours. La Jeune école se propose; nous dit-on, de discuter les questions politiques en dehors de toute idée de parti et surtout, de toute dépendance vis-à-vis des personnalités qui caractérisent ces partis; les jeunes radicaux, de leur côté, viennent de publier un appel large et sympathique à tous les hommes qui savent donner, au milieu de l'insouciance de la jeunesse, une place aux préoccupations sérieuses de la vie politique.

Nous saluons avec bonheur ces manifestations de vie, d'entrain et de dignité dans le corps électoral. Sans désirer que tous les hommes soient du même avis, ce qui serait un indice certain d'indifférence et de laisser-aller, nous pouvons souhaiter que les différences, les oppositions qui tiennent plus aux personnes qu'aux choses, aillent en diminuant; que l'on s'habitue à respecter toutes les bonnes idées, quel que soit le nom de celui qui leur donne le jour; que nos luttes, en un mot, se portent sur des principes, sur des idées et non sur des rivalités personnelles. Nous sommes en progrès sur ce point; puisse le progrès s'affirmer de plus en plus!

Un mot encore! Dans bien des localités de notre canton, où la lutte électorale se poursuit entre deux ou trois candidats seulement, on a vu souvent l'élection favoriser celui qui était représenté par la plus grosse fuste de vin. Il serait temps, pour l'honneur et la dignité du Grand Conseil, que ces brigues à peine déguisées pussent disparaître et que chaque député pût s'avouer qu'il ne doit son élection qu'à ses talents et à la confiance de ses concitoyens. Nous voulons croire, sur ce point encore, qu'un vrai progrès se sera accompli depuis quatre ans. S. C.